

La crainte d'un coup d'Etat « constitutionnel »

RD CONGO Le dialogue national s'ouvre ce jeudi à Kinshasa

► **Pouvoir et opposition vont s'efforcer de baliser la dangereuse période d'incertitude politique qui s'ouvre.**

► **Mais les adversaires du président Kabila s'y présentent en ordre dispersé.**

Que l'on y soit opposé ou non, l'ouverture, ce 1^{er} septembre, du « dialogue national » sous la direction de l'ancien président du Togo Edem Kodjo, désigné par l'Union africaine, représente un moment important. En effet, il entérine le fait – regrettable et imputable au pouvoir – que les élections ne pourront avoir lieu à la date prévue et il a pour but de proposer aux participants, qu'ils appartiennent à la majorité ou à l'opposition, une « gestion concertée » de la période la plus dangereuse qui soit, celle qui s'ouvrira au lendemain de l'expiration du mandat de M. Kabila, le 20 décembre prochain.

Convoqués par le « facilitateur congolais », les 200 participants se répartissent de manière équilibrée : tant la majorité que l'opposition sont représentés par 68 délégués, 39 sont issus de la société civile et 25 sont des personnalités de marque, sans affiliation particulière. Les frais de la

rencontre étant pris en charge par l'Etat congolais, on ne jouera pas les prolongations et, au bout de quinze jours, l'exercice devrait se terminer.

Le seul fait qu'il puisse se tenir représente déjà un succès en soi. Cependant, s'il doit aboutir à un compromis, c'est-à-dire une « gestion concertée » du retard dans l'organisation des élections, le dialogue représentera aussi une sérieuse brèche dans l'accord politique conclu à l'issue des négociations de Sun City, qui avaient mis un terme à la guerre en 2002.

Il faut rappeler en effet que cet accord est le fondement de la paix instaurée alors au Congo et la source d'inspiration de la nouvelle Constitution ratifiée par référendum populaire. Il n'est donc pas un « chiffon de papier » qui peut être aisément modifié, mais représente une sorte de « compromis historique » entre plusieurs factions belligères qui ont scellé la fin d'une guerre où il n'y avait ni vainqueur ni vaincu. Plus encore que la limite des deux mandats présidentiels, le fondement de l'accord était la consécration de l'alternance au sommet du pouvoir. Après 32 ans de dictature mobutiste, les Congolais, par référendum, avaient ratifié le principe selon lequel le pouvoir peut changer de mains et le dialogue actuel suscite beaucoup de sus-

picion.

Refusant de cautionner la participation de l'Union pour la nation congolaise à la rencontre proposée, le secrétaire général du parti de Vital Kamerhe, le député Jean Bertrand Ewanga, a dénoncé un « coup d'Etat constitutionnel ». Il souligne qu'en réalité, ce dialogue aurait pour but d'« instaurer une monarchie constitutionnelle en RDC » et accuse ses pairs de l'opposition de « cautionner un complot contre la République » en contrepartie de postes juteux au sein du gouvernement et des entreprises publiques.

Si les membres de la majorité présidentielle serrent les rangs

(après avoir dû enregistrer d'importantes défections, qui ont donné naissance au groupe dit du G7 où se retrouvent des personnalités ayant exercé d'importantes fonctions aux côtés du président Kabila), l'opposition se présente en ordre dispersé. Des personnalités de poids, comme l'ancien président de l'Assemblée nationale Vital Kamerhe, fondateur de l'UNC, ou Léon Kengo Wa Dondo, actuel président du Sénat, ont accepté de participer à la rencontre, estimant que récuser le dialogue c'était, de fait, prolonger encore le mandat de Joseph Kabila et entrer dans la crise sans rien obtenir en échange. Par contre, le

Rassemblement de l'Opposition, qui a placé à sa tête Etienne Tshisekedi fraîchement rentré de Bruxelles, est d'un avis opposé : plusieurs personnalités importantes ont récuser le facilitateur et dénoncé une manœuvre visant à prolonger de plusieurs mois sinon de plusieurs années le mandat de M. Kabila. Ils ont dénoncé un complot destiné à liquider le « pacte républicain »

conclu à l'issue des négociations politiques de Sun City.

Cette manœuvre est évidente, mais elle a eu lieu bien avant l'ouverture du dialogue : rappelons que rien, ou presque, n'a été mis en œuvre pour respecter les délais prévus, que les fonds nécessaires n'ont pas été budgétés, que la constitution du nouveau fichier électoral vient de commencer dans le Nord-Ubangi le 31 juillet et que l'on se demande comment le recensement des électeurs pourrait être terminé d'ici au 20 décembre prochain...

Autrement dit, puisque le mal est fait, reste à baliser les dégâts. C'est ce que souhaite, avec réalisme, un memorandum de l'Union européenne qui demande à la facilitation internationale de veiller à mettre au point un « report technique » des élections aussi court que possible et géré de manière pacifique. Tel est le véritable enjeu du dialogue de septembre... ■

COLETTE BRAECKMAN

RÉPRESSION

Un proche de Katumbi condamné

L'étau se resserre autour des proches de Moïse Katumbi, l'ex-gouverneur du Katanga, aujourd'hui à l'étranger : son ancien directeur de cabinet, M. Huit Mulongo, a été condamné à trois ans de prison par un tribunal militaire. Il avait été arrêté voici deux mois pour « détention illégale d'armes ».

Selon son avocat, le professeur Mulongo, un intellectuel respecté, avait une autorisation de port d'armes depuis 1996 et ne détenait qu'un revolver. « C'est un verdict de la honte » a déclaré M^r Désiré Kasukula.

C.B.